



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
28 novembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement**  
**d'un environnement économique favorable à tous les niveaux**  
**à l'appui d'un développement équitable et durable**  
**et sur la promotion de l'intégration**  
**et de la coopération économiques**  
Première session  
Genève, 26 et 27 octobre 2017

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle  
sur le renforcement d'un environnement  
économique favorable à tous les niveaux  
à l'appui d'un développement équitable et  
durable et sur la promotion de l'intégration  
et de la coopération économiques  
sur sa première session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 26 et 27 octobre 2017



## Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction .....	3
I. Résumé du Président .....	3
A. Séance d'ouverture .....	3
B. Mettre les réseaux internationaux de production au service d'une croissance équitable et du renforcement des capacités productives locales .....	4
II. Questions d'organisation.....	8
A. Élection du Bureau .....	8
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.....	9
C. Résultats de la réunion.....	9
D. Adoption du rapport de la réunion .....	9
Annexe	
Participation .....	10

## Introduction

La première session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable, et sur la promotion de l'intégration et de la coopération économiques, s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, les 26 et 27 octobre 2017, conformément au mandat approuvé par le Conseil du commerce et du développement à sa trente et unième session extraordinaire, en avril 2017 (voir document TD/B(S-XXXI)/2).

### I. Résumé du Président

#### A. Séance d'ouverture

1. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED a souligné que la manière dont l'économie mondiale avait évolué au cours des cinquante dernières années avait rendu l'intégration économique à la fois plus inéluctable et plus difficile. Le passage de la production et de l'exportation de marchandises à l'exécution et à la fourniture de services, par exemple aux entreprises, ainsi que les progrès des technologies de l'information et de la communication, avaient profondément modifié la structure de la production et du commerce au niveau mondial. Si certains pays en développement avaient su profiter de cette nouvelle donne et avaient commencé à exporter des produits à plus forte valeur ajoutée en participant aux chaînes de valeur mondiales et régionales, tous rencontraient néanmoins de nouveaux problèmes découlant de la fragmentation et du risque de spécialisation excessive, qui pouvaient restreindre leur base technologique et rendre leur accès aux marchés internationaux plus dépendant des entreprises multinationales. Compte tenu de ces possibilités et de ces difficultés, la Secrétaire générale adjointe a souligné la nécessité d'élaborer des stratégies de développement globales qui permettaient d'intégrer les réseaux internationaux de production en veillant à ce que les capacités des pays en développement concordent avec les débouchés commerciaux.

2. Le Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED a passé en revue certaines des principales questions qui seraient examinées pendant la session. Il a souligné que la participation aux chaînes de valeur mondiales ne garantissait pas l'industrialisation et le développement économique. Aucune corrélation positive n'avait été clairement établie entre la participation aux chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation. Certains pays, dont la plupart étaient situés en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, étaient parvenus à s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales ; d'autres en revanche, lorsqu'ils n'avaient carrément régressé, ne progressaient plus. Les principales questions consistaient à déterminer comment mettre les chaînes de valeur mondiales au service du développement économique et à savoir ce que les pays pouvaient faire pour promouvoir une croissance inclusive dans l'environnement actuel, caractérisé par la faiblesse de la demande mondiale, la baisse des prix des produits de base et la volatilité accrue des marchés financiers. Pour relancer la demande mondiale et les échanges internationaux, un programme ambitieux qui irait au-delà des solutions traditionnelles axées sur la suppression des obstacles au commerce et sur une plus grande libéralisation était de rigueur. Aujourd'hui, nombre de grandes entreprises internationales rivalisaient sur des marchés très imparfaits, dans un monde très polarisé. Les pays qui avaient prospéré dans le passé, comme le Japon et les États-Unis d'Amérique et, plus récemment, la Chine, avaient renforcé leurs capacités productives au niveau tant des secteurs que des entreprises. Fort de ces exemples, le Directeur a fait valoir que les stratégies de croissance et les politiques industrielles des pays en développement ne devraient pas être axées sur les moyens (libéralisation, déréglementation et privatisation), mais sur les objectifs (renforcement des capacités, création d'emplois, établissement de liens et diversification de l'économie).

3. Le Président a souligné que le principal objectif de la session était de déterminer dans quelles conditions les réseaux internationaux de production pouvaient être des moteurs de développement et de croissance inclusive et quelles stratégies étaient les plus efficaces à ces fins.

## **B. Mettre les réseaux internationaux de production au service d'une croissance équitable et du renforcement des capacités productives locales**

(Point 3 de l'ordre du jour)

### **Chaînes de valeur mondiales, capacités locales et croissance inclusive**

4. Pendant la première séance plénière, les participants ont débattu des chaînes de valeur mondiales et de leur lien avec le processus global de développement. L'orateur principal, le Ministre de l'industrie et de la productivité de l'Équateur, a mis l'accent sur la manière dont un pays pouvait gérer avec succès son intégration aux chaînes de valeur mondiales. La structure des exportations et de la production de l'Équateur était principalement axée sur les produits primaires et les produits agricoles. Cependant, le Gouvernement avait également réalisé d'importants investissements dans des secteurs complémentaires comme l'infrastructure, les télécommunications, la logistique et les ressources humaines afin d'améliorer la compétitivité des exportations. Dans le même temps, l'Équateur avait misé sur une politique industrielle qui encourageait la diversification et la production à forte valeur ajoutée dans le secteur manufacturier et le secteur des services. Le pays avait surmonté les difficultés liées à la participation aux chaînes de valeur mondiales et à l'accès aux marchés internationaux grâce à une politique industrielle intégrée qui était axée sur cinq domaines clefs : l'entrepreneuriat et l'innovation, la qualité, la productivité, l'investissement et les marchés. De plus, le Gouvernement avait établi des cadres réglementaires et un environnement économique propice aux exportations, et avait facilité la compétitivité et l'innovation. Il avait mis l'accent sur l'amélioration de la qualité des produits, la diversification des marchandises et des services, la stimulation de l'innovation sectorielle et le renforcement du système de production.

5. Le premier intervenant s'est penché sur les difficultés rencontrées par les pays les moins avancés (PMA) dans la mise en place de systèmes de production locaux exploitant les liens en amont et en aval. En Afrique par exemple, l'intégration aux chaînes de valeur mondiales se faisait le plus souvent en amont ; l'intégration en aval était limitée, et la région avait du mal à se positionner sur les segments créateurs de valeur. En général, l'intégration d'un PMA aux chaînes de valeur mondiales et régionales s'appuyait souvent davantage sur le secteur primaire et sur les industries extractives que sur le secteur manufacturier. Ces pays n'avaient pas encore bénéficié de l'industrialisation et de la croissance inclusive. L'intervenant a souligné que le succès d'un modèle d'industrialisation fondé sur les chaînes de valeur mondiales ou régionales dépendait de l'interaction entre trois facteurs, à savoir le type de réseau de production national et international, le modèle de gouvernance et l'évolution technologique. Une évolution technologique rapide, par exemple, pouvait perturber l'emploi, comme cela s'était produit dans le secteur minier en Afrique du Sud ; la conservation des emplois dépendait alors du degré d'intégration verticale de l'économie locale dans les réseaux internationaux de production, ainsi que de son degré d'intégration horizontale avec les entreprises productives et avec les secteurs et les niveaux du système local de production. Des facteurs d'économie politique pouvaient également influencer sur le développement des systèmes locaux de production en faussant les incitations et en permettant à certains acteurs d'extraire des rentes. Dans ce contexte, pour être efficaces, les politiques publiques, les stratégies économiques et les stratégies relatives à l'investissement étranger direct devaient orienter leurs efforts vers les organisations, les liens et les blocages déterminants pour les systèmes locaux de production.

6. Le second intervenant a noté que l'efficacité des politiques dépendait dans une large mesure de la qualité des données dont disposaient leurs concepteurs, d'où la pertinence de la question de la mesure dans les chaînes de valeur mondiales. Du fait du découplage de la production observé ces dernières décennies, les avantages comparatifs des pays n'étaient plus définis en termes de produits ou de secteurs, mais de façon croissante en termes

d'activités ou de fonctions. La spécialisation d'un pays était mesurée au niveau des activités ou des fonctions d'un secteur plutôt qu'au niveau d'un produit ou d'un secteur entier. Une analyse des profils de spécialisation réalisée selon cette méthode avait montré que depuis 1999, les États-Unis et les pays membres de longue date de l'Union européenne s'étaient spécialisés dans les activités de recherche-développement et que les pays émergents avaient acquis des avantages comparatifs dans les activités de production et d'assemblage.

### **Mettre l'accent sur la création de valeur ajoutée en Afrique australe**

7. Pendant la deuxième séance, les participants ont étudié les possibilités qu'avait l'Afrique australe de développer les chaînes de valeur régionales comme solution de remplacement à la création de valeur ajoutée et à la diversification de la production. La région affichait des complémentarités prometteuses et offrait des possibilités dans plusieurs, tels que les biens d'équipement destinés aux industries extractives, l'agro-industrie et le secteur des énergies renouvelables. Ces possibilités étaient actuellement sous-exploitées. La CNUCED collaborait étroitement avec certains pays de la région à la mise en œuvre d'un projet visant à favoriser le développement de chaînes de valeur régionales et à renforcer la Communauté de développement de l'Afrique australe dans le cadre d'un plan d'action industriel régional.

8. Les intervenants ont examiné les tendances régionales récentes et montré que les courants commerciaux se détournaient des marchés traditionnels au profit de la Chine. Le produit intérieur brut et le taux d'urbanisation de l'Afrique australe progressaient à vive allure, favorisant l'expansion rapide des marchés de biens et services. La croissance soutenue des marchés régionaux créait de nouveaux débouchés commerciaux intrarégionaux, renforçait les chaînes de valeur régionales et faisait augmenter la part d'articles manufacturés dans les exportations. Ces possibilités ne pourraient toutefois être pleinement exploitées que si les pouvoirs publics prenaient des mesures adéquates aux niveaux national et régional.

9. Le premier intervenant a affirmé que la politique industrielle avait un rôle décisif à jouer dans ce contexte. En encourageant les investissements en capital fixe dans l'industrie manufacturière, les exportations de produits plus élaborés et le progrès technologique, la politique industrielle pourrait soutenir les exportations manufacturières et la croissance industrielle. En Afrique du Sud, dans les années 1990, les responsables politiques avaient tenté de satisfaire dans le même temps divers intérêts et objectifs, et le développement industriel était resté cantonné dans le secteur minier et l'industrie lourde. Le pays avait vu grimper le taux de pénétration des importations, ralentir la croissance et la diversification des exportations et augmenter le chômage. En 2007, les responsables politiques avaient mis en place un premier cadre national de politique industrielle solidement articulé autour de la diversification, la création de valeur, l'emploi, l'intégration économique et l'intégration régionale. Les moyens d'action allaient du financement industriel aux marchés publics et portaient sur trois secteurs clefs : l'automobile, les machines et les produits alimentaires et les boissons. Enfin, ce cadre de politique industrielle cherchait à promouvoir l'intégration régionale productive en mettant l'accent sur les chaînes de valeur régionales complémentaires.

10. De plus, l'intervenant a noté que cibler les chaînes de valeur régionales en Afrique australe était une stratégie de développement efficace pour plusieurs raisons. Le nombre d'habitants de la région, qui s'élevait à 470 millions, devait, selon les prévisions, augmenter de 60 % d'ici à 2030 et la consommation réelle des ménages progresser de 3,5 % par an. Qui plus est, les marchés régionaux étaient moins exigeants en matière de marques et de commercialisation et imposaient moins de normes. En outre, il existait des réseaux de distribution bien établis, et l'accès à l'information était plus aisé. Des accords de libre-échange et d'investissement avaient été conclus. Toutefois, l'intégration économique était loin d'être achevée, et des inquiétudes demeuraient quant aux perspectives de pouvoir la renforcer. En effet, à cause de politiques nationales peu propices aux objectifs régionaux d'intégration ainsi que des obstacles non tarifaires et des asymétries croissantes, les exportations de l'Afrique du Sud, par exemple, avaient affiché de meilleurs résultats que celles des autres partenaires commerciaux régionaux, en particulier pour ce qui était des produits non minéraux.

11. La récente expansion de grandes chaînes de supermarchés sud-africaines était un sujet de préoccupation particulier s'agissant de la position dominante de l'Afrique du Sud dans la région. Le second intervenant a expliqué que ces chaînes avaient bénéficié de primes au premier entrant et servaient de circuits de distribution pour les produits sud-africains. Les fournisseurs locaux des autres pays d'Afrique australe faisaient face à la concurrence croissante des produits importés et à la position dominante de ces supermarchés. Pour rééquilibrer la situation, les décideurs devaient adopter des mesures comprenant des initiatives d'aide aux fournisseurs et l'élaboration d'un code de conduite régional pour les supermarchés.

12. De plus, l'intervenant a affirmé que l'Afrique du Sud bénéficiait d'une position de plus en plus dominante pour ce qui était des exportations de biens d'équipement miniers, ce qui reflétait son statut de plateforme régionale dotée de solides capacités. Certains pays de la région, comme le Mozambique et la Zambie, comptaient parmi les principaux marchés de destination de l'Afrique du Sud. D'autres avaient enregistré un développement inégal, et leurs responsables devaient prendre des mesures pour mettre en commun les connaissances et concevoir une stratégie coordonnée pour renforcer leurs capacités, élaborer des politiques relatives au contenu local et établir des liens en amont avec le secteur minier pour tirer parti de leurs industries extractives, qui étaient susceptibles d'avoir des effets multiplicateurs et des répercussions latérales sur d'autres secteurs.

13. Le secrétariat a noté que le caractère limité et déséquilibré du développement n'était pas la seule difficulté rencontrée par l'Afrique australe. Celle-ci faisait également face aux problèmes liés à l'émergence de l'économie numérique et à son infrastructure, qui comprenaient l'accès à Internet, l'éducation aux technologies de l'information et de la communication, les compétences numériques, l'informatique en nuage, l'infrastructure de données, l'analyse des données, l'impression 3D, la robotique et le commerce électronique. L'infrastructure numérique était un atout essentiel pour l'économie numérique : elle créait de la valeur en transformant les mégadonnées en informations et en connaissances, qui formaient la base de l'intelligence artificielle, laquelle permettait de créer des produits et des services plus efficaces et moins coûteux. Dans les chaînes de valeur mondiales et régionales, la numérisation pouvait réduire le nombre d'entreprises chefs de file et modifier la nature de la production par le passage de la production de masse à la personnalisation de masse, c'est-à-dire une production par des unités locales plus petites. En outre, les chaînes de valeur mondiales numérisées se raccourciraient, avec une production qui se rapprocherait des consommateurs. Enfin, on s'attendait à ce que les chaînes de valeur mondiales numérisées se déplacent dans les pays dotés de compétences numériques plus solides.

14. Sur la question de savoir si, compte tenu de la récente tendance à la relocalisation, les chaînes de valeur mondiales pouvaient continuer d'être considérées comme un moyen de parvenir au développement durable et d'attirer les investissements étrangers directs, les intervenants ont dit que les pays en développement devaient développer leur savoir-faire numérique pour attirer ces investissements, tout en négociant des questions cruciales comme le partage des codes et la libre circulation des données. À la question de savoir si, en dehors de l'industrie manufacturière, il existait des secteurs présentant des caractéristiques positives telles que la croissance de la productivité et la création de liens, et si on exagérait la rupture que la numérisation pouvait représenter, les intervenants ont répondu que les changements étaient rapides et que les pays devaient s'y préparer, mais que ces changements pouvaient être considérés comme un processus de destruction créatrice et, à ce titre, offrir certaines perspectives. Enfin, en réponse à une question qui visait à déterminer si l'agriculture pouvait être considérée comme un secteur dans lequel la croissance de la productivité était forte et si l'industrie manufacturière risquait de s'effondrer du fait de la désindustrialisation, les intervenants ont estimé que la désindustrialisation était en effet un problème si elle était prématurée et que s'il n'existait pas de secteur capable de se substituer au secteur manufacturier pour stimuler la productivité, le processus de rattrapage serait bien plus long que dans le passé. Dans le même temps, il importait de faire preuve de flexibilité et de considérer le rôle que pouvaient jouer les autres secteurs, tels que l'agriculture, dans l'augmentation des rendements et de la valeur ajoutée.

## La politique industrielle au service d'une croissance inclusive

15. Pendant la dernière séance, les participants se sont penchés sur la politique industrielle au service d'une croissance inclusive. Les experts ont mis l'accent sur les nouvelles dynamiques industrielles et commerciales, ainsi que sur les problèmes posés par les nouvelles technologies, et ont examiné les moyens de tirer parti de la participation aux chaînes de valeur mondiales pour parvenir à un développement industriel équitable et durable.

16. Le premier intervenant a parlé des effets des systèmes de fabrication avancés et de la numérisation sur les chaînes de valeur mondiales et a souligné que la simple intégration aux chaînes de valeur mondiales n'était peut-être pas suffisante. Il était nécessaire de créer des liens entre différentes parties prenantes et de renforcer les capacités entrepreneuriales, ainsi que d'adopter des réglementations adéquates pour réduire la concentration existant sur différents marchés. En outre, l'intervenant a souligné que la numérisation redéfinissait l'organisation de la production au sein des entreprises et entre elles et modifiait la source des rentes. La science et les technologies, les enjeux mondiaux et les aspirations et les valeurs nouvelles étaient les moteurs du changement, et il était de plus en plus nécessaire de développer des visions stratégiques et des mesures coordonnées pour anticiper les changements et concevoir des politiques permettant de rendre le développement plus équitable et plus durable. De nouveaux partenariats porteurs de transformation étaient nécessaires, et l'État devait jouer un rôle actif et collaborer avec le secteur privé.

17. Le deuxième intervenant a souligné que les nouvelles technologies offraient aux pays en développement et aux derniers entrants la possibilité de sauter des étapes, mais que seuls les pays qui avaient créé des capacités étaient en mesure de profiter des technologies naissantes. La comparaison des résultats obtenus par les pays d'Amérique du Sud et de ceux obtenus par les pays d'Asie du Sud-Est était instructive. Par exemple, les pays d'Asie du Sud-Est s'étaient diversifiés dans deux secteurs à forte intensité robotique et étaient mieux à même de soutenir l'emploi productif. En revanche, les pays d'Amérique du Sud n'avaient qu'un secteur à forte intensité robotique et ne pouvaient donc pas diversifier. Plus précisément, en comparant la densité robotique de 2008 et celle de 2014, on constatait que la République de Corée et Singapour, par exemple, qui affichaient une densité plus élevée, avaient pu tirer parti des possibilités dès qu'elles se présentaient, alors que les pays d'Amérique du Sud n'avaient pas encore pu faire de même. De plus, il était nécessaire de mettre en place toute une série de politiques dans les domaines de l'industrie, de l'innovation, de la formation et de l'éducation, des salaires et de la redistribution, pour répartir les gains tirés de la hausse de la productivité et créer une demande pour de nouveaux produits. Parmi les nouveaux créneaux figurait notamment l'intelligence artificielle, qui était liée à la collecte de mégadonnées, aux algorithmes, aux technologies de capteurs et à l'impression 3D. Le secteur de l'artisanat des pays en développement pouvait tirer parti des technologies modernes.

18. Le troisième intervenant a examiné les résultats obtenus par certains pays d'Afrique pour en tirer des enseignements concernant les effets des chaînes de valeur mondiales et de l'investissement étranger direct sur le développement. Il était important que les pays montent en gamme dans les chaînes de valeur mondiales grâce à une production à plus forte valeur ajoutée obtenue en modernisant les produits et les fonctions et en procédant à une mise à niveau intersectorielle par le renforcement des compétences et du savoir-faire, l'augmentation des capitaux et l'amélioration des technologies et des procédés. Des travaux de recherche menés au niveau des entreprises dans 20 pays d'Afrique avaient montré que la participation aux chaînes de valeur mondiales par le biais de l'investissement étranger direct avait entraîné une modernisation de la production et que le soutien du gouvernement avait joué un rôle clef. En outre, l'investissement étranger direct pouvait avoir des retombées sur la productivité et les technologies par le jeu des chaînes de valeur mondiales et favoriser la concurrence au niveau national, rendant ainsi les entreprises nationales plus performantes. Pour autant, il était également important de tenir compte des caractéristiques des entreprises étrangères concernant la répartition du capital, l'organisation et les stratégies d'approvisionnement, et de déterminer si les investisseurs étrangers étaient en quête de nouveaux marchés ou de gains de productivité. Le déficit technologique et les capacités d'absorption étaient des questions cruciales pour les entreprises locales. Les pays d'Afrique devaient attirer un investissement étranger direct de qualité ; un moyen de

travailler avec des entreprises étrangères était de créer des zones industrielles travaillant pour l'exportation ou des zones économiques spéciales, d'établir des ponts entre les entreprises locales et les entreprises étrangères et de les relier aux marchés internationaux.

19. Le secrétariat a parlé du rôle de la politique industrielle dans le contexte de l'automatisation accrue et du recours aux robots et a décrit la nature des robots industriels et de l'industrie 4.0. La robotisation avait accéléré l'automatisation informatisée, mais cette automatisation devait être économiquement rentable. Elle avait donc été limitée dans des secteurs comme le textile et l'habillement pour empêcher la disparition d'emplois faiblement rémunérés. L'utilisation de robots de plus petite taille, associée à l'impression 3D, pouvait offrir de nouvelles possibilités d'industrialisation dans les pays en développement. En outre, les technologies numériques contribuaient à transformer les procédés de production et les modèles d'entreprise, ainsi que les flux commerciaux, et il importait de ménager une marge d'action dans le cadre compte tenu des règles commerciales multilatérales.

20. Pendant le débat qui a suivi, un représentant a fait part de l'expérience de Cuba dans le domaine de l'élaboration de politiques relatives à l'intégration aux chaînes mondiales de valeur. Un autre représentant a fait observer que l'Équateur affichait un taux de participation à Internet supérieur à celui de nombreux autres pays en développement. Enfin, un intervenant a noté que la seule source de données existante était la Fédération internationale de robotique, mais que celle-ci présentait certaines limites.

### Conclusion

21. Les débats tenus dans le cadre de la session ont montré clairement qu'un simple accroissement de la participation aux chaînes de valeur mondiales ne menait pas directement ni automatiquement à l'industrialisation, étant donné que c'étaient le type de participation aux chaînes de valeur et la position du pays dans la répartition mondiale des tâches qui importaient. Il était donc nécessaire d'élaborer des stratégies favorisant le développement des capacités et des compétences productives requises pour moderniser la production, et de se préparer aux nouvelles possibilités. Cependant, du fait de l'évolution constante des scénarios, il n'existait pas d'orientation idéale. Les politiques devaient être pragmatiques et ouvertes à l'expérimentation. Il importait donc de ménager des marges d'action et de renforcer les dispositions relatives au traitement spécial et différencié prévu pour les pays en développement par l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce. Le Président a mis l'accent sur un certain nombre de recommandations générales concernant notamment la nécessité de renforcer les capacités et les compétences productives, en faisant observer que les politiques devaient anticiper les changements et les nouvelles possibilités, cibler les liens et être structurellement réalisables et politiquement viables, et qu'il fallait renforcer l'intégration Sud-Sud et l'intégration régionale.

22. Dans ce contexte, la CNUCED pouvait aider les gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies industrielles, à poursuivre et à intensifier les initiatives telles que l'examen des politiques de transformation productive en collaboration avec le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et être, pour les gouvernements, un lieu de partage d'expériences qui permettrait de dégager des consensus sur les stratégies à appliquer et de développer les accords régionaux et les formes de coopération économique qui existaient dans le Sud.

## II. Questions d'organisation

### A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

23. À sa séance plénière d'ouverture, le 26 octobre 2017, la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable et sur la promotion de l'intégration et de la coopération économiques a élu M. Luis-Alberto Vargas Rojas (Nicaragua) Président et M<sup>me</sup> Thembekile Mlangeni (Afrique du Sud) Vice-Présidente-Rapporteuse.

**B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

(Point 2 de l'ordre du jour)

24. Également à sa séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.I/MEM.8/1), qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Mettre les réseaux internationaux de production au service d'une croissance équitable et du renforcement des capacités productives locales.
4. Adoption du rapport de la réunion.

**C. Résultats de la réunion**

25. Également à sa séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats.

**D. Adoption du rapport de la réunion**

(Point 4 de l'ordre du jour)

26. À sa séance plénière de clôture, le 27 octobre 2017, la Réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir la version finale du rapport après la réunion.

## Annexe

### Participation\*

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session :

Afrique du Sud	Maroc
Algérie	Mexique
Allemagne	Népal
Arabie saoudite	Nicaragua
Argentine	Nigéria
Autriche	Ouganda
Bahamas	Philippines
Chili	République démocratique populaire lao
Équateur	Tchéquie
Espagne	Trinité-et-Tobago
Éthiopie	Tunisie
Jordanie	Turquie

2. L'État observateur non membre ci-après était représenté à la session :

État de Palestine

3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Centre Sud

Organisation de coopération et de développement économiques

Organisation de la coopération islamique.

4. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :

Centre du commerce international

Commission économique pour l'Europe.

5. L'institution spécialisée ci-après était représentée à la session :

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

6. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la session :

*Catégorie générale*

Centre international pour le commerce et le développement durable.

---

\* Cette liste ne mentionne que les participants inscrits. Pour la liste des participants, voir TD/B/C.I/MEM.8/INF.1.